



PALAIS

**FOURNITURE DE PRESTATIONS DE SERVICES
DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MARCHE N°1 - 2018**

ACTE D'ENGAGEMENT

DE

13 avenue du Président Wilson F-75116 Paris
Tél. +33 (0)1 47 23 54 01 – Fax +33 (0)1 47 20 15 31
www.palaisdetokyo.com

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 € – 533 994 059 RCS Paris

TOKYO

PREAMBULE : DISPOSITIONS GENERALES

Pouvoir adjudicateur :

Société par actions simplifiée unipersonnelle « Palais de Tokyo »
 13, avenue Président Wilson
 75116 Paris
 Tel : 01 47 23 39 95
 Fax : 01 47 20 15 31

Représentant :

Monsieur Jean de Loisy, Président de la SASU « Palais de Tokyo »

Procédure de passation du marché

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

L'acte d'engagement doit être complété, paraphé et signé par les entreprises candidates lors de la remise des offres. Le contrat est formé lors de l'acceptation de l'offre économiquement la plus avantageuse par décision du Palais de Tokyo.

Objet :

La présente consultation a pour objet la désignation d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant de la société par actions simplifiée Palais de Tokyo, pour la certification légale des comptes sociaux des exercices 2018 à 2023.

La mission du (des) commissaires aux comptes est exercée dans les conditions prévues par les textes régissant la profession et le secteur en référence aux articles du Code de commerce et de toute dispositions légales et réglementaires relatives à cette profession.

Le commissaire aux comptes suppléant peut être amené à remplacer le titulaire en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès.

La nature des prestations et les spécificités techniques sont indiquées dans le Cahier des clauses particulières.

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Cadre à remplir par le candidat ENTREPRISE UNIQUE

Le contractant unique, soussigné, désigné dans le marché sous le nom de « Titulaire »

Nom, Prénom :

Agissant au nom et pour le compte de la société :

En qualité de :

Adresse du siège social :

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de

Sous le numéro :



Immatriculation SIRET :
 Numéro de TVA intra-communautaire :
 Code NAF (anciennement code APE) :
 Adresse électronique où les courriels pourront être valablement envoyés :
 Téléphone :

Après avoir pris connaissance et accepté le présent document, le règlement de la consultation et le Cahier des clauses particulières,

Déclare que les prestations du marché sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des dispositions du code du travail.

Déclare que la société pour laquelle j'interviens est titulaire d'une assurance couvrant les responsabilités qu'elle pourrait encourir dans l'accomplissement des tâches qui lui incombent au titre du présent contrat et que cette assurance est notamment conforme aux dispositions du Code des assurances.

M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci-avant.

L'offre ainsi présentée me lie pour le délai de validité des offres indiqué au règlement de la consultation (RC).

Cadres à remplir par les candidats GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Nous cotraitants soussignés, engageant les personnes physiques ou morales ci-après, groupées solidaires et désignées sous le nom « TITULAIRE ».

1^{er} co-contractant et mandataire

Nom, Prénom :
 Agissant au nom et pour le compte de la société :
 En qualité de :
 Adresse du siège social :
 Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de
 Sous le numéro :
 Immatriculation SIRET :
 Numéro de TVA intra-communautaire :
 Code NAF (anciennement code APE) :
 Adresse électronique où les courriels pourront être valablement envoyés :
 Téléphone :

2^e co-contractant

Nom, Prénom :
 Agissant au nom et pour le compte de la société :
 En qualité de :
 Adresse du siège social :
 Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de
 Sous le numéro :



Immatriculation SIRET :
 Numéro de TVA intra-communautaire :
 Code NAF (anciennement code APE) :
 Adresse électronique où les courriels pourront être valablement envoyés :
 Téléphone :

3^e co-contractant

Nom, Prénom :
 Agissant au nom et pour le compte de la société :
 En qualité de :
 Adresse du siège social :
 Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de
 Sous le numéro :
 Immatriculation SIRET :
 Numéro de TVA intra-communautaire :
 Code NAF (anciennement code APE) :
 Adresse électronique où les courriels pourront être valablement envoyés :
 Téléphone :

Après avoir pris connaissance et accepté le présent document, le règlement de la consultation et le Cahier des clauses particulières,

Déclarons sur l'honneur, que les prestations du marché seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143 et suivants, L.200-1 à L.236-13 et L.620-1 et suivants du code du travail.

Déclarons que les sociétés pour lesquelles nous intervenons sont titulaires d'une assurance couvrant les responsabilités qu'elles pourraient encourir dans l'accomplissement des tâches qui leur incombent au titre du présent contrat et que cette assurance est notamment conforme aux stipulations des articles L.241-1 et L.243-8 du Code des assurances.

Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dont l'objet est défini ci avant.

L'offre ainsi présentée nous lie pour le délai de validité des offres indiqué au règlement de la consultation (RC).

L'entreprise est le mandataire des entrepreneurs du groupement solidaire et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, représentée par M

ARTICLE 2 : PRIX

Le prix du présent marché est établi de façon annuelle, forfaitaire et globale.

Le prix du marché, tel que proposé dans l'offre du candidat est de (tableau à remplir) :



	Prix hors taxes par an	Prix toutes taxes comprises par an
Montant en chiffres		
Montant en lettres		

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ

Le marché prendra effet à compter de la date de sa signature par les deux Parties.

L'exécution du marché prendra effet au titre de la clôture de l'exercice comptable du 31 décembre 2018.

Le contrat est conclu pour une durée ferme de six (6) ans soit pour les exercices comptables suivants :

Exercice comptable 2018, clos le 31 décembre 2018

Exercice comptable 2019, clos le 31 décembre 2019

Exercice comptable 2020, clos le 31 décembre 2020

Exercice comptable 2021, clos le 31 décembre 2021

Exercice comptable 2022, clos le 31 décembre 2022

Exercice comptable 2023, clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre du présent marché, les fonctions des commissaires aux comptes s'achèveront après approbation des comptes de l'exercice 2023.

ARTICLE 4 : SOUS TRAITANCE - NANTISSEMENT ET CESSION DE CREANCES

RAYER LA MENTION INUTILE (OBLIGATOIRE)

4.1 Je n'envisage/nous n'envisageons pas de sous-traiter.

4.2 J'envisage/nous envisageons de sous-traiter :

4.2.1 Montant sous-traité des sous-traitants désignés au marché

Le présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage/nous envisageons de faire exécuter par un (des) sous-traitant(s) payé(s) directement, le nom de ce(s) sous-traitant(s) et les conditions de paiement du (des) contrat(s) de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Le formulaire DC4 dûment complété constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage/nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Sous-traitants	Nature des prestations	Montant TTC en euros
Montant total TTC en euros		



Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

.....euros T.T.C

4.2.2 Montant sous-traité envisagé en cours d'exécution du marché

Le pouvoir adjudicateur doit valider le choix des sous-traitants désignés en cours de marché et doit donner l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

ARTICLE 5 : PAIEMENT

5.1 Le Palais de Tokyo se libérera des sommes dues au titre du présent contrat en faisant porter les montants correspondants par virement au compte ci-après (joindre également un relevé d'identité bancaire) :

Compte ouvert au nom de :	
Banque :	
Agence :	
Code banque :	
Code guichet :	
N° du compte :	
Clé RIB :	

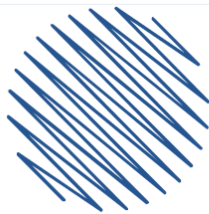
FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A

LE

Contractant Ou 1er contractant mandataire	2e contractant





PARTIE RESERVEE AU PALAIS DE TOKYO

ARTICLE 6 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'engagement du Titulaire / groupement, est accepté par le pouvoir adjudicateur.

FAIT EN UN SEUL ORIGINAL

A

LE

LE TITULAIRE/LE GROUPEMENT

LE REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

LE CAS ECHEANT LA MISSION DE CONTROLE GENERAL